rappeler les nobles origines canadiennes et d'infuser le sentiment de fierté pour sa race, vaincue mais glorieuse dans son passé et riche d'espérances pour l'avenir.

Cette leçon et ce cordial que Garneau administrait aux siens dans les pages d'un monument impérissable, il est bon que la Société les remette de temps à autre sous les yeux et dans le coeur de notre peuple.

Mais son action doit-elle s'arrêter-là ? C'est ce que nous verrons dans

un prochain article.

V.-E. BEAUPRÉ.

## CHRONIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL

ET DU

## SECRETARIAT

Honneur à elles. — La cause française dans l'Ontario continue d'être héroïquement défendue. Après Mlles Desloges, voici que quatre autres institutrices canadiennes-françaises, aussi vaillantes et aussi désintéressées qu'elles, refusent de recevoir des agents du pouvoir un salaire bien gagné pourtant et dont elles sont privées depuis plusieurs mois,parce qu'on pose comme condition à la remise de ce salaire, la reconnaissance de la Commission scolaire gouvernementale et du règlement XVII; en d'autres termes, un acte de trahison nationale. Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste a voulu souligné ce beau geste, comme il avait souligné celui de Mlles Desloges, et c'est pourquoi, à l'une de ses récentes assemblées, il adoptait l'ordre du jour suivant, qui fut adressé à Mme Dumais, et à Mlles Roque, Roy et Barrette — quatre nobles femmes dont il faut retenir les noms — et communiqué aux journaux :

« Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réuni en assemblée régulière au Monument National, le 8 novembre 1915, et ayant pris connaissance du refus courageux opposé aux avances de la Commission Scolaire Gouvernementale par Mme A. Dumais et Mlles M.-L. Roque, Juliette Roy et M.-A. Barrette — respectivement directrice et institutrices à l'école Garneau d'Ottawa—offre à ces héroïques Canadiennes-Françaises, l'hommage de sa profonde admiration pour leur attitude si énergiquement patriotique et si noblement désintéressée. Il les félicite de tout cœur de leur dévouement à la cause française et souhaite que les nombreux et pénibles sacrifices consentis par elles et par toute la vaillante minorité franco-ontarienne procure bientôt le triomphe de notre cause dans la province d'Ontario. »